

**Deuxième conseil d'école primaire de TIL-CHATEL**  
17 février 2017  
1 rue d'aval 21120 TIL-CHATEL  
maternelle : 03 80 95 49 82  
élémentaire : 03 80 95 65 55 ou [0210529L@ac-dijon.fr](mailto:0210529L@ac-dijon.fr)



***Ordre du jour :***

- 1 Effectifs***
- 2 Règlement intérieur***
- 3 Sécurité***
- 4 Projet d'école***
- 5 Activités effectuées et à venir***
- 6 Cantine et périscolaire***
- 7 Questions diverses***

Présents : Mme BOIRIN représentante de Mr le Maire d'Echevannes, Mr GRADELET maire de TIL-CHATEL , Mr FISCHER 1<sup>er</sup> adjoint de TIL-CHATEL, Mme MALOUBIER Adjointe conseillère aux affaires scolaires de TIL-CHATEL, Mme PETITGUYOT, DDEN , Mr PINSON, responsable du périscolaire, Mme LECOMBLE, adjointe du responsable du périscolaire

Mmes les professeurs: Mmes R.D 'ANGELO, F. CAILLEAUX, C. CLAVIER, F. DUMOUX, S. LANDROT, A. PAILLARD et S. TROUVE.

Mmes et Mr les représentants de parents d'élèves et leurs suppléants: Mesdames ABADA, BEUDET, DESSOLLE, GAUTHIER, GIRODET, LAMBERT, LAROCHE et PLANIOL, Messieurs EL YACOUBI et LAVENET

Excusés : Madame B. ANGUE , Mr LUYT responsable de la bibliothèque

## Ordre du jour

### 1 Effectifs

#### ➤ en maternelle

	TPS	PS	MS	GS	Total
Effectifs actuels	11	16	30	18	75
Effectifs à la rentrée prochaine		29	16	30	75

#### Evolution des effectifs :

N-5	N-4	N-3	N-2	N-1	N	N+1	N+2	N+3	N+4
2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21
67	76	70	65	73	75				

#### ➤ en élémentaire

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Effectifs actuels	22	19	20	26	13	100
Effectifs à la rentrée prochaine	18	22	20	18	26	104

#### Evolution des effectifs en élémentaire :

N-5	N-4	N-3	N-2	N-1	N	N+1	N+2	N+3
2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
74	74	92	95	87	100	104	108	106

#### - Problème de locaux :

L'ouverture de classe à titre définitif soulève le problème des locaux.

Les maîtresses préféreraient la location ou l'achat d'une location de construction modulaire afin que les conditions de travail soient les plus aisées pour les enfants et l'enseignant.

Si ce n'est pas possible financièrement, la salle informatique est une solution mais qui doit absolument être repensée (problèmes des ouvertures sur les autres classes, problème du manque de place pour les élèves mais aussi pour ranger les affaires scolaires, où ira le RASED....)

Un entretien avec Mr SIDNEY, assistant de prévention au pôle finances, hygiène, sécurité et logistique de la circonscription du Grand Dijon, le 17/02/2017, permet de

pointer les différentes difficultés et remédiations, ainsi que les règles à appliquer quant au code du travail. La salle informatique peut contenir vingt élèves.

## **2 Règlement intérieur de l'école élémentaire**

Notre avenant actuel prend toujours appui sur le règlement départemental. Un alinéa concernant la prise en charge des élèves en cas de retard des parents à 11h45 et à 15h50 est inséré ; ainsi qu'un alinéa sur l'absence pour cause de vacances hors temps scolaire.

## **3 Sécurité et hygiène**

➤ *Le ministère rappelle les consignes suivantes aux personnels de l'Education Nationale, aux parents et aux élèves :*

- *l'accueil à l'entrée des écoles est assurée par un adulte ;*
- *un contrôle visuel des sacs peut être effectué ;*
- *l'identité des personnes étrangères à l'école est systématiquement précisée ;*
- *une attention particulière devra être portée aux abords des établissements scolaires afin d'éviter tout attroupement préjudiciables à la sécurité des élèves. Il est nécessaire d'éviter que les élèves attendent l'ouverture des portes de l'école sur la voie publique ;*
- *il est demandé à chacun de signaler tout comportement ou objet suspect.*

➤ *Les sorties occasionnelles et les voyages scolaires peuvent être organisés.*

➤ *La sécurité des établissements scolaires et des élèves est l'affaire de tous : l'État, les collectivités, les chefs d'établissement, les personnels et les parents d'élèves. C'est l'ensemble des efforts conjugués qui permettra à l'école de rester un lieu protégé pour que les élèves puissent apprendre les fondamentaux nécessaires à leur réussite future et réaliser leur scolarité en toute sérénité.*

Un exercice d'évacuation de bus organisé par la compagnie Transmontagne a eu lieu pour les élèves d'élémentaire le 8/11/2017.

L'école sera dotée d'un visiophone pendant les vacances scolaires de février.

## **4 Projet d'école**

Le projet d'école porte sur trois axes : sécurité routière, sécurité domestique, sécurité affective.

### **➤ en maternelle**

Mercredi 30 novembre , les 3 classes maternelles ont été mélangées et reformées en 3 groupes pour travailler sur la « sensibilité , soi et les autres , connaître les autres pour mieux les accepter » .A partir d'albums qui parlent d'émotions et à travers des cartes images, les élèves ont identifié les émotions qu'ils peuvent ressentir (la joie , la peine , la colère , la peur ...)

mercredi 15 février , le même principe a été mis en place , sur les thèmes des dangers domestiques .

➤ **en élémentaire**

Entre le 1<sup>er</sup> et le deuxième trimestre, nous avons travaillé essentiellement le domaine de la sécurité affective avec un travail approfondi sur les émotions.

Dans le cadre de notre parcours citoyen, nous n'avons malheureusement pas pu mener à bien notre sortie handiscol.

Nous ne collecterons plus de tissu pour l'entreprise AD3E qui les recyclait ou revendait dans des friperies de pays pauvres car la collecte est trop faible.

Nous collectons toujours des bouchons pour le recyclage. Il est interdit de déposer des sacs dans le hall. Veuillez s'il vous plaît donner directement vos bouchons aux maîtresses.

➤ **en primaire**

La collecte des piles au profit du Téléthon a été un grand succès. ( 99kg récoltés)

L'opération Pièces jaunes a été encore une réussite, 20kg058 ont été récoltés.

**5 Activités effectuées et à venir**

➤ **en maternelle**

Noël : jeudi 8 /12 : spectacle « aqualo » de la compagnie de l'Ours Bleu (offert par la coopérative )

vendredi 16/12 : goûter de Noël offert par la coopérative , venue du Père Noël dans les classes avec un livre pour chaque enfant ( offert par la commune )

Rencontre sportive « jeux d'opposition » avec les classes maternelles de Gemeaux et de Spoy les mardi 7 et jeudi 9 février à la salle des fêtes de Til-Chatel . Une future rencontre sportive « athlétisme » aura lieu en période 5 ( mai)

➤ **en élémentaire**

	CP	CE1/2	CE2/CM1	CM1/CM2
Vente de chocolats Noël en novembre	Nous vous remercions pour votre participation à la vente de chocolats de Noël dont l'association Matis'usep (dont toutes les classes font partie ainsi que deux autres classes d'Is/Tille) a pu bénéficier.			
Mini-Hand			Rencontre sportive effectuée par les élèves de cycle 3 le 12/12	
Marché gourmand en décembre	Les créations des élèves ont remporté un vif succès.			
Goûter de Noël	La municipalité de TIL-CHATEL a offert un cadeau collectif pour chaque classe. Nous l'en remercions. Le Père-Noël est venu apporter à chaque classe son présent et s'est vu devoir répondre à des énigmes et questions créées par les élèves. La coopérative			

	scolaire a quant à elle offert le traditionnel goûter de Noël.		
Vente de galettes en janvier		Nous vous remercions pour tout votre investissement et votre participation. Cela a permis de rapporter 1400€.	
Jeux collectifs	Rencontre sportive agréable à IS/TILLE le 16/01/2017		
Sortie handiscol + visite du musée de l'électricité	Sortie annulée le 27/01/2017 à cause des conditions météorologiques.		
Intervention en sciences		Travail sur les couleurs avec l'aide du CRDS	
Film	Emprunt de tablettes et création de films d'animation		
Projet théâtre		Projet théâtre développé par le CLEA. Un comédien est venu pendant une semaine en classe.	
Ski 14 février	Journée à Bellefontaine.		

Activités à venir :

	CP	CE1/2	CE2/CM1	CM2
30/03	P'tit bal à IS/TILLE			
10/04	Défi distance à TIL-CHATEL			
19/05	P'tit tour à pied à DIJON			
8 et 9/06	Stage nautique à ARC/TILLE			
1 <sup>er</sup> & 2/06			Voyage dans l'Yonne.	
16/06				Rencontre théâtre
22/06			Rencontre handball à TALANT	
Fin juin	Athlétisme à IS/TILLE			
4/07				Représentation à Salives

6/07/2016	Rencontre avec l'école de DIJON pour concours de nos objets flottants à ARC/TILLE	
Juillet	Semaine culturelle portant sur l'olympisme	

Une journée à DIJON sera organisée en mars -avril afin de faire passer le test anti-panique aux élèves de CP-CE1/CE2 qui iront au stage nautique.

### ➤ en primaire

Carnaval a eu lieu le vendredi 17 février. Les classes ont défilé dans la cour de récréation avec leurs instruments de musique et le dragon des mers. La classe de CE1/2 a appris une danse collective à toute l'école. S'en est suivi un goûter collectif confectionné par les parents. Nous les en remercions.

### **6 Cantine et périscolaire**

"Les enfants qui fréquentent le restaurant scolaire et la garderie sont placés sous la responsabilité de l'organisme gestionnaire (COVATI).

"Si le parent ne prévient pas l'enseignant de son retard, l'enfant reste sous la responsabilité de l'enseignant. Il ne peut le confier au périscolaire (sauf après 15h50 si l'enfant en question a un dossier d'inscription valide au périscolaire) et après appel aux parents par l'enseignant.

Il est impératif que les parents préviennent le Périscolaire d'un changement par téléphone ou un mot écrit lorsqu'ils viennent récupérer leur enfant à l'école alors que ce dernier a été inscrit préalablement au Périscolaire.

De même que tous changements concernant les inscriptions au bus.

### **7 Questions diverses**

➤ Conséquences et remédiations temporaires de l'absence de l'ATSEM ou de Ludivine : la directrice de l'école maternelle informe que la dernière absence longue (non remplacée) a impliqué de gros bouleversements de personnes pour combler cette absence, au détriment d'ateliers mis en place en élémentaire. Elle souhaite que, si une nouvelle absence devait se produire, la mairie envisage le remplacement par une tierce personne.

➤ LSUN est le nouveau livret scolaire numérique. Nous vous demandons de bien penser à sauvegarder sur une clé et version papier les bulletins de votre enfant. Ces derniers seront effacés de la base de données à chaque fin de cycle, à savoir tous les trois ans. Sur les bulletins, en en-tête, beaucoup d'anomalies concernent le nom d'un ou des deux parents (voire le nom d'un des parents manque) mais aussi l'adresse. Veuillez

transmettre à la directrice par écrit les rectifications à apporter. Merci.

- On ne sait pas encore s'il y aura du soutien pendant les vacances d'avril.
- Notre emploi civique recruté en novembre vient d'avoir un concours et risque de partir très rapidement. Quant à notre EVS, elle est en congé maladie jusqu'à fin mai.
- A vos agendas :
- Les photographies scolaires en élémentaire auront lieu le vendredi 7 avril.
- Le marché aux fleurs et aux légumes aura lieu le samedi 6 mai 2017 au matin.
- Les inscriptions pour la future rentrée auront lieu le vendredi 12/05 de 8h45 à 15h30 pour l'élémentaire et le samedi 13/05 de 8h30 à 11h30 pour la maternelle.
- L'école fera le pont le 25 et 26/06 pour le pont de l'Ascension.
- La fête de l'école aura lieu le vendredi 30/06 au soir.

➤ Une réunion d'information destinée aux parents des élèves des classes de CP, CE1, CE2 et de CM1 intéressés par le dispositif des classes à horaires aménagés musique à l'école élémentaire Voltaire à Dijon aura lieu le 14/03/17 à 18h15 à l'école élémentaire Voltaire à DIJON.

➤ Une réunion d'information destinée aux parents d'élèves de CM2 intéressés par le dispositif des classes à horaires aménagés musique et danse du collège Marcelle PARDE à DIJON aura lieu le 21/03/17 à 18h au collège Marcelle PARDE à DIJON.

➤ Si vous souhaitez que votre enfant bénéficie de cours de langue optionnel ( croate, arabe, serbe, italien, turc, portugais ) l'année prochaine, vous devez avertir les maîtresses et remplir un formulaire (informations données par mail le 10/02/2017).

➤ A chaque changement de numéro de téléphone, veuillez nous l'indiquer ainsi qu'au périscolaire.

➤ Remerciements : Nous remercions les parents pour tout votre investissement. Sans votre aide, tous nos projets ne pourraient se réaliser pleinement. Nous remercions également les enfants qui sont toujours partants ! Nous remercions la municipalité pour son écoute et son aide.

➤ Sur le temps de la pause méridienne, le périscolaire peut accéder à la salle du conseil municipal et aux salles de classe élémentaire si nécessaire.

➤ Quant au soir, le périscolaire peut accéder à la salle du conseil municipal, à la salle des fêtes et aux salles de classe maternelle et élémentaire si nécessaire.

Séance levée à 20h15.

la secrétaire de séance Mme E GAUTHIER  
les directrices R d'ANGELO et A PAILLARD

*Information des familles, les bons réflexes en cas d'accident majeur*

En cas d'alerte	LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR
	<p>N'allez pas vers les lieux du sinistre, vous iriez au devant du danger</p>
	<p>Écoutez la radio et respectez les consignes des autorités France Bleu Armorique : 101,3 Mhz FM Fréquence France Inter : 164 Khz GO</p>
	<p>N'allez pas chercher votre enfant à l'école pour ne pas l'exposer, ni vous exposer</p>
	<p>Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans son école. Les enseignants connaissent les consignes à observer.</p>
	<p>Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux, laissez-les libres pour que les secours puissent s'organiser.</p>
	<p>Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles)</p>



# LE PLAN DE SÉCURITÉ DES ÉCOLES, DES COLLÈGES ET DES LYCÉES

Prévenir les menaces et accompagner efficacement les écoles, collèges et lycées, pour assurer la sécurité des élèves et des personnels de l'éducation nationale.

